



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

Le Président

N/réf. 2017-57-D
Dossier suivi par Jean-Patrick FARRUGIA
Tél. 01 44 43 10 50 - mél. farrugia@apcma.fr

Monsieur Patrick DOSSEUL
Secrétaire Général SNCA-CGT
263 rue de Paris
Case 544
93515 MONTREUIL Cedex

Paris, le

10 AVR. 2016

Monsieur

Dès mon discours de candidature, j'ai souhaité faire part de ma volonté de raviver le dialogue social au sein de notre réseau.

Elu à la présidence de l'APCMA, je tiens à ce que cette revitalisation soit l'un des tout premiers actes officiels de ma présidence.

Je vous invite donc à une première réunion de prise de contact qui sera suivie d'un déjeuner pris en commun.

Compte tenu de différentes contraintes d'agenda, je vous propose de nous réunir le 23 janvier, à compter de dix heures trente, dans les locaux de l'APCMA.

Si votre emploi du temps le permet, je souhaite que nous puissions prendre un déjeuner en commun dans le prolongement de cette réunion.

J'introduirai ensuite la séance de l'après-midi de nos travaux, en présence de Monsieur Gérard BOBIER, président de la Commission du personnel, en portant à l'ordre du jour la préparation de la réunion de négociation du protocole électoral.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations

Bernard STALTER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE MÉTIERS

12 avenue Marceau - 75008 Paris - Tél. : +33 1 44 43 10 00 - Télécopie : +33 1 47 20 34 48 - Internet : www.artisanat.fr - Courriel : info@apcma.fr